

Association RECREAFERME

*BREVET PROFESSIONNEL  
JEUNESSE, EDUCATION POPULAIRE ET SPORT*

**BPJEPS LOISIRS TOUS PUBLICS**

Option UC 10 : Animer à partir du vivant de la ferme

*Du 13 septembre 2010 au 1<sup>o</sup> Juillet 2011*

**Le Caylar (34)**

Le métier :

Le titulaire du diplôme BPJEPS loisirs tout public, animateur à partir du vivant de la ferme, aura, par délégation du directeur, la responsabilité d'organiser des actes d'animation ayant pour support le jardin potager, les animaux de la ferme et/ou l'espace de la ferme avec son environnement naturel.

Les secteurs d'emploi :

- Fermes pédagogiques gérées par des collectivités territoriales, des associations ou des personnes privées,
- Centres de Loisirs, centre de vacances ou de classes vertes ayant un jardin, des terrains ou des animaux de ferme,
- Associations ou Collectivités proposant des animations à partir du jardinage ou des animaux de ferme ....
- Instituts spécialisés pour l'accueil de publics handicapés ayant une unité ferme ou jardin pédagogiques,
- Structures d'accueil du public 3<sup>o</sup>âge,
- Jardins collectifs : insertion, familiaux, pédagogiques...

## 1- L'ORGANISME DE FORMATION

Notre objet est de recréer le lien entre les enfants et l'environnement paysan. Pour cela nos activités tendent à développer les fermes pédagogiques en proposant différents services, outre la formation du BEATEP.

Récréaferme a coordonné, en relation avec l'IFAD de Montpellier les BEATEP ferme pédagogique de 1995 à 1998. Les BEATEP de 1999 à 2006 ont été organisés par notre association. En 2009, nous avons mis en place le 1<sup>o</sup> BPJEPS LTP "Animer à partir du vivant de la ferme".

- Aide des porteurs de projet de création de « ferme pédagogique », du simple conseil à la réalisation d'études. Nous avons conseillé les porteurs de projet de nombreuses fermes pédagogiques comme les structures de St Vérant (26), St Martin de Valgalgues (30), Ginestas (11), St Pierre (Ile de la Réunion) ...

Dernièrement nous avons fait des études pour les Mairies de Nîmes (30), St Louis (Ile de la Réunion), pour le Conseil Général du Var et le Conseil Régional de la Réunion.

Nous avons assisté la mise en place de la ferme pédagogique du Conseil Général du Var à Toulon.

- Formation in-situ, adaptée à la structure qui en fait la demande. Ainsi, nous avons formé, entre 1999 et 2007 les animateurs des structures de Ginestas, Pézenas et Toulon et de l'Ecole Calandreta de Narbonne.

- Relations internationales avec l'Allemagne, l'Espagne, le Québec, le Venezuela, le Nicaragua, le Gabon ...

- Mise en place d'une démarche qualité à l'intérieur du réseau des fermes pédagogiques du Languedoc-Roussillon. Nous avons formalisé une charte de qualité des fermes pour enfants avec un cahier des charges s'y reportant et un guide d'utilisation.

Une des particularités de Récréaferme est de travailler sur le terrain, en lien étroit avec les acteurs de ces fermes.

## 2- PUBLIC CONCERNE

Cette formation est ouverte à toute personne désirant se professionnaliser dans l'animation Loisirs tous publics.

Différents modes de financement sont possibles selon le statut des candidats.

- Les demandeurs d'emploi devront s'adresser aux Assedic et aux structures spécifiques (mission locale, commission locale d'insertion...)
- Les salariés en CDI ou en CDD devront s'adresser à leur employeur qui pourra leur proposer différentes alternatives (le congé individuel de formation, le plan de formation, aide à la formation des contrats aidés...)

## 3- CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

- Niveau requis pour accéder à la formation : V
- Expérience dans le domaine agricole ou connaissance du milieu.

Les personnes non-titulaires d'une qualification doivent présenter un dossier retraçant leur expérience en matière d'animation et expliquant les motivations pour ce brevet professionnel qui sera soutenu lors d'un entretien.

4- LA FORMATION ORGANISEE EN 10 UNITES CAPITALISABLES

INTITULE DE L'UC	DUREE DU MODULE	OBJECTIFS DU MODULE	PROGRAMME DU MODULE
UC 1 : <i>Communiquer dans les situations de la vie professionnelle</i>	30 Heures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication écrite,</li> <li>- Les techniques d'expression orale, l'entretien collectif et individuel,</li> <li>- L'outil multimédia,</li> <li>- La documentation, utilisation, organisation, fonctionnement.</li> <li>- L'affiche, le dépliant...</li> </ul>
UC 2 : <i>Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative</i>	60 Heures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser les différents publics dans leur environnement,</li> <li>- Choisir des démarches adaptées aux différents publics.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissances sociologiques des publics,</li> <li>- Courants et méthodes pédagogiques,</li> <li>- Education Populaire, histoire et mouvements actuels.</li> </ul>
UC 3 : <i>Préparer un projet d'animation ainsi que son évaluation</i>	84 Heures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser les différents publics dans leur environnement,</li> <li>- Définir les objectifs du projet d'animation,</li> <li>- Elaborer un plan d'action,</li> <li>- Préparer l'évaluation de son projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les partenaires institutionnels, et en particulier, les partenaires de la ferme pédagogique,</li> <li>- La méthodologie de projet,</li> <li>- Les objectifs,</li> <li>- La méthodologie du projet d'animation,</li> <li>- La notion d'évaluation.</li> </ul>
UC 4 : <i>S'intégrer dans sa structure de stage, prendre une part active au fonctionnement</i>	60 Heures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer au fonctionnement de la structure,</li> <li>- Participer à l'organisation des activités de la structure.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Notion de fiches de poste et de référentiel de métier,</li> <li>- Notion de planning d'activités,</li> <li>- Organigramme,</li> <li>- Sociogramme,</li> <li>- Travail en équipe,</li> <li>- Conduite de réunion, la dimension "d'aide" et de "facilitation" de l'expression qu'apporte l'animateur au niveau du groupe et des individus le composant,</li> <li>- L'analyse de pratique professionnelle, à partir de cas proposés par les stagiaires, sous l'angle de la relation du stagiaire avec son public, sa hiérarchie, son équipe pédagogique, des décideurs ou partenaires.</li> </ul>

<p>UC 5 : <i>Préparer une action d'animation a la ferme pédagogique</i></p>	<p>54 Heures</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser le contexte de l'action d'animation,</li> <li>- Prendre en compte le public concerné par l'action d'animation,</li> <li>- Organiser une action d'animation en tenant compte des règles de sécurité,</li> <li>- Définir les critères d'évaluation de son action.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Histoire, fonctionnement des fermes pédagogiques,</li> <li>- Les stades de développement de la personne humaine et les besoins correspondants,</li> <li>- Connaissance de publics spécifiques : handicapés, troisième âge, insertion, à risques,</li> <li>- Motivation,</li> <li>- Méthodologie d'un projet de séquence d'animation : la fiche de séquence.</li> </ul>
<p>UC 6 : <i>Encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation de loisirs tous publics</i></p>	<p>30 Heures</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller au développement de l'autonomie du public et à la cohésion du groupe dans son action d'animation,</li> <li>- Adapter son action d'animation de loisirs tous publics,</li> <li>- Faire découvrir les enjeux des règles et leurs sens dans l'action d'animation,</li> <li>- Agir en cas de situation conflictuelle ou de maltraitance dans une action d'animation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le groupe : les phénomènes de groupe et les lois qui interviennent dès que plusieurs individus sont réunis,</li> <li>- La notion de participation,</li> <li>- L'autonomie,</li> <li>- La gestion des conflits,</li> <li>- Autorité et sanctions,</li> <li>- Notion de contrat et de respect.</li> </ul>
<p>UC 7 : <i>Mobiliser les connaissances nécessaires a la conduite des activités éducatives et de découverte pour tous publics</i></p>	<p>54 Heures</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser les connaissances générales dans l'animation de loisirs pour tous publics,</li> <li>- Mobiliser les connaissances réglementaires liées à la sécurité des activités de loisirs tous publics,</li> <li>- Mobiliser les connaissances professionnelles en situation dans les activités de Loisirs tous publics.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Styles et modes d'action pédagogiques appliqués d'une part à l'enfant, d'autre part à l'adolescent, au public en insertion et aux handicapés,</li> <li>- Environnement de l'animation socioculturelle,</li> <li>- Notion de responsabilité,</li> <li>- Assurances,</li> <li>- Réglementation,</li> <li>- Notion de citoyenneté.</li> </ul>
<p>UC 8 : <i>Conduire une action éducative et de découverte dans le cadre des loisirs pour tous publics</i></p>	<p>84 Heures</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la découverte d'activités scientifiques et techniques, culturelles et d'expression physique,</li> <li>- Evaluer son action et expliquer ses choix dans une action d'animation de loisirs tous publics,</li> <li>- Mettre en place un dispositif d'accueil éducatif global pour tous publics,</li> <li>- Diriger un Accueil de Loisirs avec ou sans hébergement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les acteurs éducatifs,</li> <li>- Fonctionnement et cadre des accueils de loisirs,</li> <li>- Notion de projet institutionnel,</li> <li>- Formuler un Projet éducatif en fonction du projet institutionnel de l'œuvre organisatrice,</li> <li>- Mettre en place un Projet pédagogique adapté au projet éducatif de la structure en prévoyant les éventuels projets d'animation,</li> <li>- La restauration collective : équilibre alimentaire et législation,</li> <li>- Recruter et gérer une équipe d'animation.</li> </ul>

<p>UC 9 : <i>Maîtriser les outils techniques nécessaires à la mise en œuvre d'animation de loisirs tous publics</i></p>	<p>60 Heures</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De mettre en œuvre des outils permettant la découverte d'activités de loisirs pour tous publics</li> <li>- De maîtriser les gestes ou conduites professionnelles liés à l'exercice du métier d'animateur loisirs tous publics</li> <li>- D'expliciter les techniques utilisées dans l'animation de loisirs et la découverte d'activité en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- jeux sportifs collectifs</li> <li>- expression théâtrale</li> </ul>
<p>UC 10 : <i>Etre capable de maîtriser les outils techniques nécessaires à la mise en œuvre d'animation de loisirs tous publics à partir du vivant de la ferme</i></p>	<p>84 Heures</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- maîtriser la technique en lien avec le vivant adaptée à sa structure pour proposer une action d'animation</li> <li>- maîtriser le matériel agricole pour proposer des actions d'animation</li> <li>- utiliser les ressources de sa structure pour proposer des actions d'animation</li> <li>- maîtriser les contraintes réglementaires des différents secteurs de sa structure dans ses actes d'animation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les animaux</li> <li>- le jardin</li> <li>- l'environnement de la ferme</li> </ul>

## 5- LIEU DE LA FORMATION

Cette formation se déroule dans les locaux de la ferme pédagogique de Servières, 34520 Le Caylar.

La ferme de Servières accueille des groupes variés (AL, scolaires, IME, MAS...) à la journée ou en séjour. C'est aussi pour les stagiaires l'occasion d'intervenir, à certains moments de la formation théorique en situation réelle d'animation.

Le domaine de Servières, à Le Caylar, comprend un gîte de groupe de 21 personnes, des bâtiments agricoles, dans lesquels est aménagée une ferme pédagogique et 25 ha de terrain. Mise à disposition des animaux et du matériel de la ferme pédagogique, cartes IGN, boussoles, binoculaire...

## 6- QUELQUES ELEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT L'UC 8

Dans le cadre de l'UC 8, le stagiaire devra effectuer un stage de direction sur la durée de la formation de 14 jours. Il peut effectuer ce stage dans sa structure d'alternance, ou dans une autre structure, si la sienne ne peut pas lui proposer une direction. Il y aura donc une mise à disposition du stagiaire lors de cette période.

Il devra être sur une direction complète si l'effectif est moins de 80 enfants.

### **Première étape : une inscription à effectuer avant le 7 juin 2010**

- Constitution d'un dossier attestant :
  - De ses formations,
  - De son expérience professionnelle,
  - De sa non contre-indication à la pratique de l'animation certifiée par un médecin,
  - De sa non inscription au casier judiciaire 3,
  - De son identité.
  
- Constitution d'un dossier de motivation décrivant les motivations pour cette formation, les expériences professionnelles en lien avec la formation s'il y a lieu, et le projet professionnel.

### **Deuxième étape : entretien préalable**

L'après-midi du jeudi 10 juin 2010 pour les candidats sans niveau IV et sans diplôme requis ( BAFA, BASE, BAFD ou BAPAAT) : entretien oral afin de vérifier les exigences préalables à l'entrée en formation. Cet entretien est mis en place par Récréaferme. Les résultats sont donnés le soir de cette épreuve.

### **Troisième étape : sélections**

Sélection, les vendredi 11 et samedi 12 juin 2010, au domaine de Servières, pour tous les candidats :

- *Premier jour* : entrée en cycle BPJEPS LPT, le matin de 9 à 12 h, examen écrit: Analyse d'un texte sur un fait de société, réflexion d'un point de vue animateur,
  - capacité à rédiger, niveau d'écrit,
  - capacité à analyser une situation, et à la problématiser,
  - capacité à se situer en tant que futur animateur professionnel,Cette épreuve est mise en place par Récréaferme.
- *Après-midi* :
  - Constitution d'un dossier technique sur une technique agricole et proposition d'animation à partir de ce thème en lien avec les ressources du domaine de Servières (exemple : culture de la tomate, élevage du mouton...). Ce travail permettra d'évaluer :
    - la capacité à se documenter,
    - la capacité à prendre en compte les ressources d'une structure,
    - la capacité de proposition.

Les candidats doivent remettre leur dossier en fin de journée.

*Samedi 12 juin* :

- Matin : en fonction du thème du dossier technique (jardin ou animaux) mise en situation pratique pour évaluer les capacités techniques et l'évolution dans un groupe de travail (Cf. grille d'évaluation test technique ci-dessous). Des jurys de 2 personnes sont constitués (professionnels ou membre de la DRDJS), ils suivent chacun 5 candidats maximum.
- Après-midi, à partir de 14 heures : entretiens individuels d'une demi-heure par candidat, portant sur les motivations, l'implication dans les différents travaux de la veille, la cohérence du projet professionnel, les financements et l'expérience d'animation. Le jury est le même que celui du matin pour chacun des candidats.

Les résultats sont donnés le soir après une séance plénière du jury de sélection. Une moyenne de 20/40 est nécessaire pour entrer en cycle de ce BPJEPS.

**Réunion d'information le mercredi 16 juin 2010**

**Le positionnement -les 17 et 18 juin 2010- au Domaine de Servières OBLIGATOIRE**

Pour l'organisme, le positionnement permet :

- D'anticiper sur l'individualisation de la formation
- De vérifier les compétences des stagiaires
- De proposer un parcours individualisé de formation

Pour le stagiaire, le positionnement permet :

- De faire le point sur ses compétences antérieures
- De connaître les compétences visées par la formation
- De valider son parcours individualisé de formation

**ATTENTION !**

**Les allègements ne dispensent pas des épreuves de certification.**

**Le positionnement ne permet pas la V.A.E. Si le candidat envisage une V.A.E, il doit contacter les services V.A.E de la DRJS avant son inscription.**

Les résultats, le parcours de formation et le devis correspondant sont envoyés par courrier à chaque candidat dès le lundi 21 juin.

**A SAVOIR !**

**Nous proposons à chaque candidat un accompagnement avant l'entrée en formation.**

**Nous mettons en place jusqu'à l'entrée en formation un dispositif de contacts individuels.**

**Pour tout rendez-vous :**

**Brigitte GLORIES au 04 67 44 55 07**

**Hébergement pendant la sélection et le positionnement : Vous avez la possibilité d'être hébergé(e) dans le gîte pour un tarif de 40€, les repas étant à votre charge. Merci de cocher la case correspondante si vous êtes intéressé(e) par cette option. Vous devez, dans ce cas, apporter un draps de dessus ou un duvet.**

9- L'ENTREE EN FORMATION LE 13 septembre 2010

A cette date, les stagiaires doivent tous avoir un employeur ou un lieu de stage pouvant les accueillir en alternance.

**Calendrier du BPJEPS Animer à partir du vivant de la ferme 2010/2011**

Centre	Nombre d'heures de formation théorique	Nombre d'heures de travail dirigé	Nombre de jours	Nombre de semaines	Alternance	Nombre d'heures effectives (hors jours fériés)	Nombre de semaines
Du 13 au 24 septembre	60	10	10	2	Du 27 septembre au 8 octobre	70	2
Du 11 au 22 octobre	60	10	10	2	Du 25 octobre au 10 novembre	84	3
Du 15 au 26 novembre	60	10	10	2	Du 29 novembre au 3 décembre	35	1
Du 6 au 17 décembre	60	10	10	2	Du 20 au 31 décembre	35	1
Du 3 au 14 janvier	60	10	10	2	Du 17 au 28 janvier	70	2
Du 31 janvier au 11 février	60	10	10	2	Du 14 au 18 février	35	1
Du 21 au 25 février	30	5	5	1	Du 28 février au 11 mars	70	2
Du 14 au 25 mars	60	10	10	2	Du 28 mars au 8 avril	63	2
Du 11 au 22 avril	60	10	10	2	Du 25 avril au 13 mai	91	3
Du 16 au 3 juin	90	15	15	3	Du 6 au 17 juin	63	2
Du 20 juin au 1 <sup>er</sup> juillet	60	10	10	2		0	0
Total	660	110	110	22	Total	616	19

## 10- DEVIS

Thème	<b>BPJEPS</b> Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire, Sports "Loisirs Tous Publics" UC 10 : Animer à partir du vivant de la ferme
Lieu	Domaine de Servières 34520 Le Caylar
Dates de formation	13 septembre 2010 au 1 <sup>o</sup> juillet 2011
Nombre d'heures de formation	<b>Centre</b> : 770 heures, dont 660 heures de formation théorique et 110 heures de travail dirigé <b>Entreprise</b> : 616 heures en moyenne
Coût horaire formation complète*	7,10 €
<b>TOTAL</b>	<b>4686 €</b>
Coût hébergement pour 1 semaine de formation (facultatif)	40 €

Fait au Caylar,

Brigitte GLORIES  
Directrice de Récréaferme

Possibilité de devis personnalisé dans le cadre de reconversion professionnelle

Conformément à la loi, certains stagiaires peuvent bénéficier d'allègements de formation. Cette décision se prend durant la phase de positionnement et réduit le coût de la formation.

\* le coût horaire de la formation inclut ¼ d'heure de TD par heure de formation théorique

**Dossier d'inscription à retourner  
avant le 7 juin 2010**

Photo

Nom : ..... Nom de jeune fille : .....

Prénom : ..... Sexe :  Féminin  Masculin

Date de naissance : ..... Age : .....

Lieu de naissance : ..... Nationalité : .....

Adresse : .....  
.....

Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....

Tél. portable : ..... E-mail : .....

Situation familiale:  Marié(e)  Célibataire  Vie maritale

Nombre d'enfants : ..... Ages des enfants : .....

N° de sécurité sociale : .....

Situation pendant la formation		Rémunération pendant la formation
Demandeur d'emploi moins de 26 ans Non chômeur de longue durée		A.F.R
		Rémunération Région CNASEA
Demandeur d'emploi moins de 26 ans Chômeur Longue durée		Rémunération Région CNASEA
		Indemnité Région CNASEA
Demandeur d'emploi 26 ans ou plus Non chômeur de longue durée		Salarié hors CIF
		Salarié CIF
Demandeur d'emploi 26 ans ou plus Chômeur longue durée		
Salarié plan de formation		
Salarié CIF		
Salarié autre (contrat de qualification, individuel...)		
Agriculteur		
Commerçant		
Artisan		
Chef d'entreprise non agricole		
Etudiant		
Emploi Jeune		

- |  | <b>OUI</b>               | <b>NON</b>               | depuis quelle date ? |
|--|--------------------------|--------------------------|----------------------|
| • Etes vous bénéficiaire ?                       |                          |                          |                      |
| - du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)            | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | .....                |
| - de l'Allocation Parent Isolé (API)             | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | .....                |
| - de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | .....                |

- Etes vous reconnu(e) travailleur handicapé ?  OUI  NON
- Etes vous une personne référente ?  OUI  NON
- Date de sortie du système scolaire : .....
- Dernier diplôme obtenu : ..... Date d'obtention : .....
- Comment avez eu connaissance de la mise en place de cette action de formation ?

• De quel type de rémunération pensez vous pouvoir bénéficier pendant la formation ?  
(Précisez si vous comptez faire une demande de rémunération du Conseil Général)

• Diplômes scolaires ou universitaires ou attestations de formation ou équivalences\*

• Documents attestant des qualifications obtenues dans le domaine de l'encadrement des activités physiques et sportives\*

• Documents attestant des qualifications obtenues dans le domaine de l'encadrement des activités socioculturelles\*

\* Le candidat doit joindre les différents documents attestant de ses qualifications

**Je suis intéressé(e) pour être hébergé(e) dans le gîte pour la sélection et le positionnement.**

## Liste des pièces à joindre au dossier d'inscription

- Copie de la carte d'identité en cours de validité, recto verso
- Lettre de motivation
- Attestation de non contre-indication à la pratique de l'animation
- Bulletin n°3 du casier judiciaire de moins de 3 mois
- Documents attestant des expériences bénévoles et/ou professionnelles
- Documents attestant des expériences bénévoles et/ou professionnelles dans l'animation

### Liste des copies des diplômes

- Brevet d'aptitude à l'animation socio éducative (BASE)
- Brevet d'aptitude aux fonctions d'animation (BAFA)
- Brevet d'aptitude aux fonctions de direction (BAFD)
- Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien (BAPAAT)
- Autre diplôme attestant de compétences à animer un groupe quel que soit son champ d'intervention
- Autre diplôme de niveau IV ou supérieur

Le dossier d'inscription et les pièces jointes sont à envoyer à :

Association RECREAFERME  
Domaine de Servières  
34520 Le Caylar

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement supplémentaire au :

04 67 44 55 07  
06 83 23 32 45

### **Pour venir au Domaine de Servières :**

- prendre la sortie d'autoroute n°49 "Le Caylar" de l'A75
- prendre direction le village
- à 300 mètres prendre à gauche direction la Couvertoirade
- Sur cette route qui longe l'autoroute, laisser la Couvertoirade à droite et continuer tout droit direction le Mémorial de la Pezade
- 1 km plus loin, prendre le tunnel sur la gauche
- à la sortie du tunnel, prendre à droite
- la ferme sera sur la gauche

Plans d'accès sur [WWW.SERVIERES.NET](http://WWW.SERVIERES.NET)